

L'emploi associatif espère un rebond

EMPLOI

L'exécutif a pris des mesures pour y doper le recours aux emplois d'avenir.

Une année à oublier. En cette rentrée, les associations (1,8 million de personnes) espèrent retrouver un nouveau souffle après trois trimestres consécutifs de recul de leur emploi salarié. De septembre à juin, celui-ci a diminué de 0,5 % selon les données établies par l'association Recherches & Solidarités (R & S), à partir des statistiques de l'Acoss, que dévoilent « Les Echos ». Ce repli, qui correspond à 9.500 destructions d'emplois, s'est « *probablement poursuivi cet été* », mais « *on peut espérer un rebond en cette rentrée* », estime Jacques Malet, président de R & S. En

difficulté ces derniers mois, les associations, explique-t-il, « *sont reparties à la chasse aux ressources propres* » et pourraient en profiter pour réembaucher. Autre facteur : le calendrier politique. A six mois des élections municipales, les mairies pourraient être tentées de donner un coup de pouce aux associations.

Cela devrait profiter aux emplois d'avenir. 20.000 ont été signés dans les associations (35 % du total) et la prévision initiale de 30.000 dans l'année « *devrait être dépassée* », anticipe Jacques Malet. De fait, l'exécutif a levé cet été le principal frein à leur essor dans le secteur, en autorisant que le jeune recruté soit formé par un bénévole et non par un salarié. « *85 % des associations n'ont pas de salarié. Cela ouvre un gros gisement de potentiel employeur d'emplois d'avenir* », souligne Jacques Malet.

— D. P.